

## Vrai ou faux. La revalorisation de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires est-elle financée ?

Les 5,6 millions d'agents publics seront augmentés de 3,5 % le 1er juillet. Pour financer la mesure de 7,5 milliards, le parti présidentiel doit faire voter un budget rectificatif. Sans majorité absolue.

📍 Ouest-France  
Jacques SAYAGH.  
Publié le 28/06/2022 à 18h56

Abonnez-vous

▶▶ ÉCOUTER

📖 LIRE PLUS TARD

📧 NEWSLETTER ÉCONOMIE



Une enseignante de lycée devant ses élèves, en Vendée (photo d'archives). | OUEST-FRANCE/FRANCK DUBRAY

Le ministre de la Fonction publique Stanislas Guérini a annoncé mardi 28 juin 2022 [une revalorisation de 3,5 %](#) du point d'indice [des fonctionnaires](#). Mais pour cela, le gouvernement doit d'abord faire voter [une loi de finances rectificative](#).

## Le point d'indice des fonctionnaires sera revalorisé de 3,5 % le 1er juillet

### Vrai

Le 1er juillet, le point d'indice des fonctionnaires passera de 4,69 € à 4,85 €, soit une revalorisation de 3,5 %. Le point d'indice permet de calculer le traitement des 5,6 millions d'agents publics. En multipliant l'indice d'un fonctionnaire par la valeur du point, on obtient sa rémunération brute de base. Depuis 2010, ce point d'indice était gelé, hormis deux hausses de 0,6 % en 2016 et 2017. « **Il est enfin dégelé,** » déclare Céline Verzeletti, secrétaire générale de la CGT-Union des syndicats de l'Etat. « **Les fonctionnaires ont perdu beaucoup de pouvoir d'achat et les faibles rémunérations posent un énorme problème d'attractivité. Mais 3,5 %, cela reste en-deçà de l'inflation. Il faut au moins 10 % pour compenser douze ans de gel.** »

## Le budget 2022 permet de financer la mesure

### Faux

Certes, la revalorisation de 3,5 % peut être décidée par un simple décret. Mais les crédits nécessaires ne figurent pas dans le budget 2022, voté à la fin de l'année dernière. D'où le projet de loi de finances rectificative (PLFR), proposé par le gouvernement. « **S'il n'est pas adopté, les crédits de personnel seront épuisés avant la fin de l'année** », observe François Ecalte, spécialiste des finances publiques. Pour faire voter le PLFR, les macronistes d'Ensemble !, doivent obtenir le soutien d'autres formations, faute de majorité absolue à l'Assemblée. Et les négociations s'annoncent serrées. LR, par exemple, se dit « **exigeant sur la question du financement** ». » Autrement dit, si les dépenses augmentent d'un côté, il faut des économies par ailleurs.

Son coût est estimé à 7,5 milliards d'euros par an. L'État doit financer la revalorisation pour ses 2,5 millions d'agents, à hauteur de 3,2 milliards. Près de 2 milliards seront pris en charge par la Sécu (pour la fonction publique hospitalière). « **Comme la sphère publique est endettée, il faudra emprunter davantage** », note François Ecalte. Quant aux collectivités locales, qui emploient 1,9 million d'agents, elles devront trouver plus de deux milliards. Dès l'annonce du projet de dégel en mars, l'association des maires de France s'inquiétait « **de l'impact sur les budgets locaux** ». »